

LA PRIME DE PERCEPTION, OU CE QUE LE RÉCIT COÛTE À LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE AFRICAINE

Par **Yasmine Djellal** Directrice générale Third Culture Comms &
Meriem Benziane Fondatrice de OneLineStrategy



La perception du risque africain influence directement le coût du financement, l'attractivité des investissements et la capacité de négociation des États et institutions du continent. À travers la notion de « prime de perception », Yasmine Djellal et Meriem Benziane interrogent la capacité de l'Afrique à reprendre la maîtrise de son récit économique et à faire de ses données, de ses résultats et de sa crédibilité des instruments de diplomatie économique.

Paris, 1951. Un jeune doctorant sénégalais dépose à la Sorbonne un sujet de thèse qui défend une idée aussi simple qu'immense. L'Afrique a une histoire, et cette histoire commence chez elle. L'université ne dit pas non. Elle fait pire. Pendant près de dix ans, aucun jury n'accepte de l'entendre. Il publie ses travaux ailleurs, tient bon, et arrache enfin sa soutenance en 1960, l'année même où dix-sept colonies deviennent des États. Il s'appelait Cheikh Anta Diop, et la plus grande université d'Afrique de l'Ouest francophone porte aujourd'hui son nom.

On raconte cette histoire comme une victoire, et c'en est une. Mais la bataille qu'il a livrée n'a pas disparu. Elle a changé de terrain. Hier, on déniait à l'Afrique le droit de raconter son propre passé. Aujourd'hui, c'est encore ailleurs que s'écrit le récit de l'Afrique, dans les notes des agences, dans les colonnes de la presse financière internationale, dans les indices de risque compilés loin des marchés qu'ils prétendent mesurer. La question que Diop posait aux historiens se pose désormais aux diplomates et aux ministres des Finances, et elle dépasse les chiffres. Qui détient le pouvoir de dire ce que vaut l'Afrique ?



La troisième souveraineté

Au siècle dernier, le panafricanisme a remporté sa première bataille, celle de la souveraineté politique. Il livre aujourd'hui la deuxième, la souveraineté économique, avec une ambition inédite depuis les indépendances. La Zone de libre-échange continentale trace un marché unique, la Foire commerciale intra-africaine a signé à Alger des records de transactions, les partenariats se diversifient vers le Golfe, vers l'Asie, entre pays du Sud. Le Sénégal a inscrit son propre horizon dans l'Agenda 2050, dont le premier mot d'ordre est précisément la souveraineté. Pièce par pièce, l'infrastructure matérielle de l'autonomie économique africaine s'assemble.

Il existe pourtant une troisième souveraineté, encore à conquérir. La souveraineté narrative désigne la capacité d'un pays, ou d'un

continent, à faire coïncider la perception internationale et locale avec la réalité de sa trajectoire. Le récit économique de l'Afrique, ce que le monde croit savoir de ses risques, de ses institutions et de la solidité de ses signatures, est largement écrit, évalué et tarifé ailleurs, par des acteurs qui, opérant sous contrainte, couvrent en priorité ce qui est le plus visible et le plus accessible. Dans ce jeu, ceux qui organisent leur présence narrative disposent d'un avantage structurel sur ceux qui ne le font pas. Diop l'avait compris avant tout le monde. La colonisation ne s'est pas seulement emparée des terres et du sous-sol. Elle a d'abord imposé son récit. Son intuition attend toujours sa traduction économique. Un continent peut nationaliser ses mines et intégrer ses marchés. Tant que sa crédibilité est fabriquée ailleurs, sa souveraineté économique s'arrête là où commence sa note.



Cette dépendance à des évaluations produites ailleurs a un prix, et il est chiffré. Le Programme des Nations unies pour le développement estime que des notations souveraines moins subjectives feraient économiser jusqu'à 74,5 milliards de dollars aux seuls États africains couverts par son étude, en charges d'intérêts excédentaires et en financements non mobilisés. Ce surcoût mérite un nom. Appelons-le la prime de perception. Il ne s'agit pas d'une prime de risque, calculée sur des fondamentaux vérifiables, mais d'un tribut versé à la part subjective du regard porté sur le continent. Les

risques réels existent, la dette, la gouvernance, la dépendance aux matières premières, et rien de ce qui suit ne les nie. Mais là où les données manquent, la perception comble les vides. Or elle reste façonnée par de vieux récits et continue de lire un continent de cinquante-cinq trajectoires à travers les mêmes catégories générales. Quand un ministre des Finances africain emprunte, son pays n'est pas seulement jugé sur ses comptes. Il l'est aussi à travers un siècle d'histoires accumulées, condensées dans une lettre et un signe.



Source : Business Day

Des preuves ici, le verdict ailleurs

Il serait pourtant trop commode de ne voir dans tout cela qu'un complot. La vérité est plus exigeante, et elle tient dans un piège à double mâchoire. La première mâchoire est connue. Les écarts entre le récit et la réalité finissent toujours par se payer. Une institution qui affirme plus qu'elle ne peut démontrer s'expose le jour où la vérification arrive, et chaque écart découvert quelque part renchérit le crédit de tout le voisinage. La prime de perception se nourrit de ces précédents.

La seconde mâchoire est plus cruelle. Les institutions qui construisent honnêtement, ou qui réparent honnêtement ce qu'elles ont hérité, paient quand même la prime, parce qu'elles ne contrôlent ni les données, ni les méthodologies, ni les canaux par lesquels leur travail est raconté. La Banque africaine d'import-export en a fait l'expérience en 2025, lorsqu'une agence de notation a reclassé en créances douteuses des prêts souverains pourtant régis par le traité fondateur de la banque. Le désaccord ne portait pas sur les faits, mais sur la grille utilisée pour les qualifier : la banque défendait son cadre intergouvernemental, tandis que l'agence appliquait sa méthodologie de risque commercial. Les faits ne parlent jamais seuls. La banque a contesté, preuves à l'appui, puis a fini par rompre la relation. Elle produisait les preuves. D'autres produisaient

le verdict. Le système punit la faiblesse des preuves, mais il ne récompense pas leur force. Le penseur algérien Malek Bennabi avait donné un nom à la face interne de ce piège. La colonisabilité est cette disposition qu'acquière les institutions lorsqu'elles apprennent à mesurer leur légitimité à travers un regard extérieur. Le rapport est formaté pour le bailleur, les indicateurs répondent aux attentes du créancier, le succès se raconte dans la langue de celui qui finance. Chaque choix est rationnel. Leur accumulation est une abdication, et c'est dans cette cécité que naissent les écarts qui, un jour, se découvrent.

Cette dépendance déborde la communication et s'invite à la table des négociations. Celui qui formule le diagnostic définit les besoins, les priorités et les résultats attendus, et un pays qui entre dans un partenariat à travers des catégories élaborées ailleurs négocie dans un cadre qu'il n'a pas construit. Maîtriser son récit, c'est aussi nommer ses priorités, définir ses propres indicateurs de réussite et négocier à partir de sa trajectoire. Thomas Sankara l'avait dit à la tribune de l'Organisation de l'unité africaine, à Addis-Abeba, en juillet 1987, quelques mois avant sa mort, à propos d'une dette qu'il décrivait comme une reconquête savamment organisée. Qui ne pèse pas sur les termes du récit ne pèse pas davantage sur les termes de la négociation.

Des fragments de récit reconquis

Une partie de la réponse se construit désormais à l'échelle continentale. L'Agence africaine de notation de crédit, mandatée par l'Union africaine et hébergée à Maurice, doit émettre ses premières notations souveraines cette année, en commençant par la dette en monnaie locale. Son enjeu ne sera pas de mieux noter l'Afrique, mais de la noter plus justement. Toute complaisance ruinerait sa crédibilité. Sa valeur dépendra de sa capacité à mobiliser des données plus proches du terrain et à lire les trajectoires nationales dans leur contexte.

Le Système panafricain de paiement et de règlement permet déjà d'effectuer davantage de transactions transfrontalières en monnaies locales, en réduisant le recours systématique aux devises et aux circuits financiers extérieurs, et des capacités médiatiques continentales émergent. Chaque transaction qui emprunte une infrastructure africaine, chaque analyse produite depuis le continent, reconquiert une partie du récit. Et des États ont montré la voie. Le Kenya a transformé un écosystème technologique bien réel en un récit, celui de la « Silicon Savannah », qui attire depuis plus d'une décennie capitaux et talents vers Nairobi. La preuve existait ; le récit l'a rendue visible.

Ces instruments ne suffiront pourtant pas. Chaque institution doit aussi reprendre la maîtrise de son propre récit. Le problème n'est pas l'absence de faits. Les institutions africaines produisent des résultats en abondance, conduisent des réformes et accumulent des preuves. Mais ces éléments restent souvent dispersés, chacun enfermé dans son cycle médiatique et son audience limitée. Une information circule. Un récit relie les faits, les inscrit dans la durée et leur donne un sens. C'est cette lecture d'ensemble qui manque encore, et la produire n'est pas embellir. C'est organiser les faits, relier les preuves et cesser d'abandonner leur interprétation à d'autres.

Que signifie alors, concrètement, maîtriser son récit ? Cela suppose quatre capacités, dont aucune ne dépend de l'AfCRA.

La première consiste à connaître son écart narratif avant que le marché ne le révèle. Une institution doit savoir qui parle d'elle, dans quels termes et avec quelle autorité. Elle doit aussi confronter ses affirmations publiques aux preuves qui les soutiennent. Les promesses les plus visibles et les moins documentées sont souvent les premières brèches qu'exploiteront un analyste, un journaliste ou un négociateur adverse.

Source : *silicon-savannah*



La deuxième est de construire une véritable architecture de la preuve. Le passé doit pouvoir être raconté à partir de résultats vérifiables, le présent à travers des mécanismes de responsabilité clairs, et l'avenir selon des conditions explicites. L'ensemble doit reposer sur un langage commun que toute l'institution puisse employer sans se contredire, et il commence par les données, car qui produit les statistiques pèse sur l'évaluation. Tardives ou incomplètes, elles laissent d'autres sources devenir la référence par défaut. Cette rigueur paraît modeste. Elle est pourtant ce qui résiste le mieux à une vérification hostile.

La troisième est de préparer la parole des dirigeants comme une négociation. La perception se forme dans les enceintes où l'on parle du continent. Chaque siècle laissé vide est occupé par quelqu'un qui racontera la réalité à la place de ceux qui la vivent. Une revue de notation, un entretien avec la presse financière ou une rencontre avec des investisseurs ne sont pas de simples exercices de communication. Ce sont des échéances stratégiques.

La quatrième est de développer une véritable fluidité culturelle. Chaque corridor apporte ses capitaux et ses grilles de lecture, et la souveraineté narrative se joue face aux nouveaux partenaires comme face aux anciens. Les nouveaux corridors économiques du continent exigent des professionnels capables de comprendre les codes du Golfe, de l'Asie et des partenaires du Sud, sans diluer leur propre récit. Longtemps considérée comme une qualité secondaire, cette capacité d'intermédiation devient un actif

stratégique au même titre que l'expertise juridique ou financière

Cette souveraineté n'est ni une communication d'État descendante ni une voix unique. Elle repose sur un écosystème dans lequel institutions, entreprises, chercheurs et créateurs contribuent à un récit collectif, adressé au monde autant qu'aux citoyens eux-mêmes. Les médias, les chercheurs et les citoyens doivent aussi pouvoir le contester, car un récit que personne ne peut discuter finit par perdre sa crédibilité. Un projet comme l'Agenda Sénégal 2050 illustre l'enjeu. Une transformation de cette ambition sera racontée, c'est inévitable. La seule question est par qui. Portée par une véritable infrastructure narrative, elle se raconte en preuves, dans les enceintes qui comptent, dans les langues de ses partenaires. Livrée à elle-même, elle sera racontée par d'autres, avec de vieilles grilles, et paiera la prime.

Dire soi-même ce que l'on vaut

Le récit n'est pas ce qui enrobe la diplomatie économique. Il en est une infrastructure, au même titre que les ports et les systèmes de paiement, et il devrait être budgété, doté et mesuré comme tel. La première souveraineté a rendu aux Africains leurs drapeaux. La deuxième leur rend leurs marchés. La troisième leur rendra l'initiative que Cheikh Anta Diop appelait de ses vœux, celle de dire soi-même ce que l'on vaut. Tant qu'elle attendra, chaque accord signé paiera sa prime de perception. Le jour où elle sera conquise, le continent découvrira ce que valent réellement ses signatures.